

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3953>



Comité Technique Paritaire Départemental du 5 juillet 2011 : quelques échos des débats

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Collèges/CTSD/CDEN -



Publication date: mardi 5 juillet 2011

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés



Ce Comité Technique Paritaire Départemental, consacré à la fermeture du collège Jean Zay de Chalon, s'est réuni à la demande du SNES, qui a pu, dans [sa déclaration](#), faire part de ses remarques et inquiétudes.

Suite à la mobilisation des personnels concernés et du SNES-FSU, nous avons pu faire le constat de quelques points positifs concernant les modalités de cette fermeture : les collègues ont obtenu, dans l'ensemble, les mutations qu'ils souhaitaient, les AED sont tous affectés sur les établissements qui accueilleront à la rentrée les élèves de Jean Zay (Camille Chevalier et Jean Vilar), le poste de CPE est affecté à Camille Chevalier, et la dotation horaire de Jean Zay est redistribuée sur les deux collèges d'accueil.

Des questions de fond demeurent cependant : celle de la construction d'un nouveau collège, et celle de la resectorisation du Chalonnais. Elles ne sont pas du ressort de l'Inspection Académique, qui renvoie donc la balle au Conseil Général... Lequel n'a toujours pas fait part officiellement de l'abandon du projet de construction, même si son Président l'a clairement laissé entendre au dernier Conseil Départemental de l'Education Nationale. Quant à la réflexion sur la resectorisation, rien de bien concret à l'horizon, si ce n'est l'affirmation que la répartition des écoles primaires de Chalon sur les collèges doit être bouclée avant le printemps 2012... Nous avons demandé et attendons les chiffres concernant l'enseignement privé sur le secteur du Chalonnais.

L'Inspection Académique affirme qu'elle sera attentive aux conditions d'accueil et d'intégration des nouveaux élèves sur les deux collèges, sans donner plus de précisions... A ce propos, le SNES regrette qu'un travail de fonds n'ait pas été mené avec l'équipe éducative de Jean Zay plus en amont, notamment pour ce qui concerne l'accueil des élèves en DP3.

Une chose est sûre : l'Inspecteur d'Académie se félicite de la fermeture de Jean Zay, arguant que la situation faite à ses élèves était tout à fait inacceptable, mais cette décision ne résout en rien la question cruciale de la mixité sociale sur les établissements de Chalon.



Fédération Syndicale Unitaire